



Syndicat
national de
l'environnement



Audience ministérielle avec Elisabeth Borne :

Une toute petite heure pour un panorama du périmètre ministériel :
un challenge digne de « ma thèse en 180 secondes ! »

En préambule la FSU a rappelé ce qu'elle attend d'une ministre de la transition écologique et solidaire :

Qu'elle mette en œuvre une politique environnementale ambitieuse, résiliente, sociale, solidaire, avec de vraies décisions qui engagent l'avenir face à l'urgence du dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Nécessité de signaux forts :

- Un premier signal serait d'autoriser les agent.e.s du ministère à être présent.e.s sur leur temps de travail aux côtés des mouvements des jeunes pour le futur, ce vendredi 20 septembre : hésitation de la ministre, réticence de l'administration, quelle réponse ?...
- A contrario, nous avons rappelé l'accumulation de signaux régressifs : décrets ou projets de décrets : eau, sites classés, espèces protégées, dérogation aux normes ... Nous attendons ses réponses

Elle représente le gouvernement ! Nous l'avons interrogée sur la déclinaison de la loi de ~~transformation~~ destruction de la fonction publique au sein de son ministère : quelles garanties de transparence, d'égalité pour les carrières et rémunérations de ses agent.e.s, qui plus est dans un contexte de préfectoralisation ?

Réponse : concertation à l'automne sur la manière dont on fonctionne aux MTES/MCTRCT.

- Nous avons demandé la négociation d'un protocole d'accord pour définir ce qui doit remplacer les CAP en termes de dialogue social sur les mobilités et les promotions.

Elle est la patronne ! A ce titre, nous attendons d'elle :

- une clarification des missions et des moyens de son ministère au service de la transition écologique et solidaire :
 - Nous lui avons rappelé que le ministère détenait la **palme d'or des réductions d'effectifs** depuis au moins 5 ans. Face aux chiffres détaillés que nous lui avons apportée, en évitant le piège du « mais ce n'est pas forcément le même périmètre », la ministre n'a pas pu esquiver le constat : ses effectifs dégringolent, même sur des missions jugées prioritaires. **Rendez-vous au CTM budgétaire**
- de la **reconnaissance** (catégorielle, mais pas seulement) **pour ses agents**
- et qu'elle **défende** (rémunération, avancements, ...) **et protège ses personnels** (risques psycho sociaux, agressions externes, ...)

Une ministre forte capable de peser dans les arbitrages interministériels, en faveur de ses agents !

MAIS, si la ministre dit ne pas vouloir s'en tenir aux chiffres (après avoir néanmoins rappelé les objectifs présidentiels de 30 % d'espaces protégés et 10 % de protections fortes), c'est pour mieux accepter, apparemment, les chiffres de réduction d'effectifs. « Il faudra voir dans le détail quelles missions ça concerne ».

ET l'État présent sur le territoire, ça peut vouloir dire en fait l'État qui vérifie qu'il y a bien une collectivité territoriale pour faire. Même si « *on ne va quand même pas fusionner les services de l'État avec les collectivités territoriales* »

La FSU a pointé plusieurs dossiers et tous n'ont pas pu faire l'objet de débats, faute de temps :

Situation des services et établissements

- Parcs nationaux : la réalité, c'est des baisses d'effectifs au-delà du supportable dans les parcs métropolitains avec pour conséquences : précarité, problèmes psycho-sociaux, suppression de services, missions, ...
 - Nous lui avons remis la pétition de soutien qui a recueilli sur internet et sur le terrain plus de 12 000 signatures en deux mois, témoignage d'un véritablement attachement des territoires à cette présence de l'Etat.
 - La ministre nous garantit qu'il ne saurait être question de remettre en cause l'existence même des parcs nationaux (l'une des conséquences possibles de la circulaire du premier ministre du 5 juin 2019)
- OFB : un établissement dédié à biodiversité, c'est très bien mais les 2 700 agents dont 2 000 inspecteurs de l'environnement désireux de participer à la réussite attendent de la reconnaissance. La FSU interroge la ministre sur les baisses d'ETP pour le triennal 2020-2022 (127 ? 147 ? ...). La ministre nous entend mais nous n'avons pas de réponse. L'OFB oui mais pas dans n'importe quelles conditions !
- Réforme de l'Etat : circulaire Premier Ministre, Secrétariats généraux communs :



Éléments de réponse de la ministre :

- SG communs : elle suit de près la nomination de préfigurateurs dans chaque département ;
- Elle souhaite garder la main sur les parcours professionnels et la formation de ses agents,
- Elle envisage des « repyramidages » pour redonner de la capacité d'accompagnement sur le terrain, dans les départements qui sont en défaut,
- Elle met en avant l'inter-départementalisation en réponse aux masses critiques dans les services (biodiversité, par exemple),
- Elle souhaite privilégier les échanges directs (visioconférences, ...) avec les Préfets, SGAR, directeurs départementaux ... à la lourdeur des circulaires.



- Devenir du réseau scientifique et technique, réseau des écoles, disparition de l'IFSTTAR au sein de l'université Gustave Eiffel : nous l'interpellons sur la question de la perte de la personnalité juridique de l'IFSTTAR ; la ministre n'approuve pas ce qui s'est fait, mais semble coincée...
- Devenir du réseau routier national et de ses agents : si la ministre s'est inquiétée de l'usage d'herbicide dans les DIR (!) ... nous n'avons pas pu aller plus avant dans une discussion sur l'avenir du réseau faute de temps. Nous lui avons donc remis notre analyse et nos réflexions sur le rapport Roche-Rappoport et le projet industriel des DIR : des moyens humains et financiers pour entretenir et exploiter les routes, sans dégradations des conditions de travail, ni baisse des rémunérations.

Gestion RH

- IFSE : Revalorisation, comme cela vient d'être fait à l'Agriculture et à l'Intérieur ?
 - La ministre demande à l'administration de s'emparer de ce dossier.
- Situation des fonctionnaires dans les établissements publics et en particulier au conservatoire du littoral dont nous avons rappelé l'illégalité de certaines décisions de la directrice générale.
- Frais de déplacement : nécessité d'une doctrine commune aux services et établissements du ministère ;
- Maintien de l'indemnité kilométrique vélo le temps de la mise en place d'un nouveau dispositif (le forfait mobilité durable) prévu par la loi LOM.

L'ensemble de ces sujets nécessite la redéfinition d'un **agenda social**, ce que la secrétaire générale confirme.

Au terme de cette (très) courte audience :

Notre ministre apparaît totalement inscrite dans les contradictions macroniennes mises en exergue par le discours présidentiel post « gilets jaunes » auquel elle se réfère fréquemment.

Mais elle est issue de la « maison » et semble plus sensible à la situation des personnels et de leurs missions que ne l'était son prédécesseur. (Difficile de faire pire !)

Nous l'attendons donc sur le budget 2020 et la trajectoire budgétaire à 2022, un prochain agenda social qu'elle devra approuver, et la mise en œuvre qu'elle en fera !